



AGENTS DE POLICE MUNICIPALE - H/F

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude (point culminant des pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de pistes de ski

78 Ans d'existence de station

7 Ans d'ancienneté de la commune

15 Services communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie d'exception

Présentation

La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

Finalité du poste

La nouvelle équipe municipale souhaite développer un projet en matière de sécurité et tranquillité publique et souhaite renforcer les équipes de manière à assurer une police de proximité en lien étroit avec la gendarmerie locale (dont la brigade est située sur son territoire) et développer un réseau de vidéo protection performant. Le service est composé de 5 agents de police municipale (et 8 à terme), 1 ASVP titulaire et des renforts contractuels en saison hivernale. Sous l'autorité du responsable du service de la Police Municipale,

Missions du poste

Prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :

- Application et contrôle du respect des pouvoirs et arrêtés de police du Maire Information préventive des administrés de la réglementation en vigueur
- Régulation de la circulation routière et veille quant au respect du Code de la Route
- Prise de mesures appropriées pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
- Surveillance de la sécurité aux abords des écoles
- Préparation et encadrement des manifestations publiques
- Surveillance pédestre, VTT et motorisée (voie publique et espaces naturels)
- Surveillance des fermetures des débits de boissons et des établissements de nuit
- Suivi de l'évolution des textes législatifs et réglementaires

Liste non exhaustive

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes de VTT

200 Kilomètres de sentiers

1940 Habitants permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en saison estivale

280 000 Vacanciers en saison hivernale

Profil recherché

Qualifications requises:

• Formation obligatoire: FCO / FPA

• Expérience souhaitée : 12 mois minimum

Compétences requises :

- Ecrits judiciaires et administratifs Connaissance de l'outil Informatique
- Port d'armes des catégories B6, B8 et D2
- Maîtrise des gestes techniques de protection et d'intervention
- Bonne condition physique
- Aptitude à la résistance aux basses températures et au climat montagnard
- Connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères très appréciée (anglais, italien...)
- Titulaire du permis B

Durée du travail et rémunération

- Par voie statutaire, poste à temps complet à pourvoir au plus tôt
- Services de nuit, week-end et jours fériés en période touristique uniquement
- Cadre statutaire : Catégorie C Filière Police Brigadier
- ISFE (part fixe représentant 30% du traitement + part variable 5000 €/an)
- Primes: 13ème mois + astreintes
- Chèques déjeuner
- Avantages COS 38 et l'Amicale du personnel sur activités culturelles et sportives
- Mutuelle et maintien de salaire
- Accompagnement à la recherche d'un logement

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le 24 mars 2025 à :

Monsieur le Maire Mairie de Les Deux Alpes 48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail : recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

⋈ 48 Avenue de la Muzelle38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

® 0476792424